



Préparons avec Madou ...

## Théâtr'Actif : "Le génocide rwandais"

Réalisé dans le cadre de la manifestation "Ibuka / Souviens-toi, un printemps à la mémoire du génocide au Rwanda" organisée par l'association Survie Isère en avril/mai 2004 sur la région grenobloise

Le *Théâtr'Actif* constitue l'une des trois gammes de méthodes interactives de formation développées par *Afric'Impact* (outre le *Simul'Actif* et le *Palabr'Actif*). Il permet à toute structure (associative, éducative, ...) de sensibiliser un public divers (néophyte ou non) sur un thème particulier exploité, à chaque fois, à travers une série de six séances possibles.

### Un nom ...

Traditionnellement, dans presque toute l'Afrique, à un moment donné de la journée vient le temps du **thé**. C'est notamment à cette occasion que du temps est consacré à la *palabre*, sur toutes sortes de sujets de façon très conviviale. Cet instant important et attendu d'échange partagé est donc offert par cette période *attractive* (!) de prise du thé.

Il arrive qu'en France, dans nos milieux associatifs, soient organisés des cafés philosophiques, politiques ou équitables. S'appuyant sur ces expériences, *Afric'Impact* (A.I.), en partenariat avec diverses associations, a développé un concept de *thé éducatif* axé sur des pratiques théâtrales interactives de sensibilisation issues, surtout, de l'Afrique de l'Ouest ... Cela aurait pu être le *Thé-Attractif*, mais c'est plutôt le **Théâtr'Actif** !

### Une pratique ...

Dans le prolongement de sa volonté d'*utiliser* et de *valoriser* plusieurs techniques d'animations en provenance d'**Afrique**, A.I. a pensé exploiter les pratiques de théâtre communément regroupées autour du vocable "*d'Intervention Sociale*" (réunissant le Théâtre-Forum, le Théâtre-Action, le Théâtre pour le Développement, ...) telles qu'elles sont assez connues et usitées sur ce continent. En effet, l'*intérêt* de ces pratiques éducatives est évident : organisation facile, coût marginal, interactivité progressive, simulation formatrice, déclinaison infinie, reproductivité simple, ...

Il s'agit, pour A.I., de compléter son **apport** de formation au petit monde de l'E.A.D. (jusqu'alors composé de jeux de simulation créés ou adaptés, de fiches éducatives diverses et variées, de fonds documentaires thématiques et géographiques, ...) par une *contribution expérimentale* et la *mise à disposition* d'un outil simple et nouveau : le **Théâtr'Actif**, synthèse de plusieurs pratiques de théâtre sensibilisateur utilisées de partout.

Le **but** étant, ainsi, de proposer, par exemple, un riche complément, une introduction interactive, une vraie alternative, une méthode ludique, ... respectivement, à une conférence publique, à un débat collectif, à un cours magistral, à une animation classique, ...

Ainsi, le **Théâtr'Actif** constitue une pratique permettant, à **toute structure** associative ou d'enseignement, de *toucher plus de monde*, de *rendre plus vivantes et interactives leurs interventions* et de faire de leurs participants, précédemment simples spectateurs, de *véritables acteurs*.

### Des séances ...

Pour ce faire, A.I. a distingué 5 (+1) *séances* possibles de **Théâtr'Actif** :

- 0) **Théâtre-Information** avec des acteurs (c'est à dire des individus alors "animateurs" ne faisant pas partie du public) suivi d'aucun débat, donc sans aucune sorte d'interactivité (c'est, pour nous, le niveau zéro) ;
- 1) **Théâtre-Réunion** avec des acteurs qui jouent une scène suivie d'un échange, d'une discussion, d'un débat avec la salle (c'est le Théâtre-Forum classique ouest-africain, celui de nos partenaires burkinabé) ;
- 2) **Théâtre-Scission** avec des acteurs dont le jeu est coupé à un moment donné. Une discussion s'ouvre avec le public qui choisit entre deux, la poursuite de la pièce (et échanges finaux : "Et si on avait choisi ...") ;
- 3) **Théâtre-Direction** avec des acteurs "confirmés" (qui n'ont pas peur !), qui débute une pièce mais qui se trouvent ensuite dirigés par des individus appartenant au public et leur chuchotant leurs interventions ;
- 4) **Théâtre-Intervention** avec des acteurs qui jouent une pièce mais qui peuvent être remplacés physiquement par des membres de la salle motivés (c'est, notamment, le Théâtre de l'Opprimé latino-américain) ;
- 5) **Théâtre-Participation** avec uniquement des participants du public qui se relaient pour orienter et faire vivre une pièce improvisée (mais avec un contexte imposé) et argumentent (c'est le "Théâtre Impro").

### Des Fiches ...

Pour autonomiser la pratique de ce nouveau support de formation, A.I. crée, pour chaque thème, quatre principaux types de Fiches :

Une **Fiche Formation** (ou Initiatique) visant à *préparer* une équipe tentée par l'expérience de l'animation de séances de **Théâtr'Actif** sur ce que constitue cette pratique, sur ses origines africaines ou autres, ... C'est, en fait, celle que vous lisez actuellement. Page 1 - F.I. n°04.799a.

Une **Fiche Documentation** (ou Ethique) visant à *réfléchir* sur le thème défini (en amont ou en aval). Ceux choisis par A.I. désirent informer sur les *actes méconnus de la France en Afrique*. Elle se compose aussi des repères que l'animateur donnera en tout début. Page 2 - F.E. n°04.799b.

Une **Fiche Animation** (ou Logistique) visant à *orienter* les acteurs et à mettre en scène le thème donné sous la forme de dialogues sur deux pages. La première introduisant contexte, personnages et scène jouée, la seconde ses deux poursuites possibles. Page 3/4 - F.L. n°04.799c.

Une **Fiche Production** (ou Analytique) visant à *restituer* et à évaluer en fin de formation le résultat du travail éducatif accompli à chaque fois, quelque soit le thème de la pièce ou le type de séance choisis (feuille restituée à l'équipe d'animation). Feuille volante - F.A. n°04.799d.

Les *Fiches Thématiques* n°00.392 ("Théâtre utile" africain : spectacle citoyen interactif) et n°03.670 (Théâtres d'Interventions Sociales au Burkina) peuvent aussi être laissées aux participants. De même, d'autres *Fiches Educatives* (Thématiques, Pédagogiques, ...) peuvent leur être données en fonction des thèmes abordés.

### Une organisation ...

Les différents types de séances **Théâtr'Actif** proposés sont classés par **degrés d'interactivité** possible et de maîtrise du thème concerné. On ne distingue, en fait, que cinq séances véritablement, car seule la première (Théâtre-Information) n'est ni interactive, ni suivie ou accompagnée de l'*échange* qui fonde le sens de la création de ce support de formation.

Ainsi, plus le public connaît le sujet abordé, plus il a le **désir d'intervenir** (et plus l'échange se réalise pendant la pièce et non une fois terminée). D'autant que le texte des pièces est conçu pour titiller les participants qui connaissent le thème, notamment par certaines provocations. De là, le choix du type de séance, plus ou moins interactive, est à faire *avant*.

Ce choix établi et les participants présents, l'*animateur* débute le temps de formation par une explication sur son **déroulement** qui diffère d'une séance à l'autre. En effet, dans le cadre du *Théâtre-Réunion* (1), le choix de l'une des deux poursuites de la pièce -page 4- est fait dès le commencement ; pour le *Théâtre-Scission* (2), l'animateur intervient en fin de page 2, offre le choix aux participants de développer telle ou telle poursuite et fait revenir le public sur celle qui n'a pas été choisie lors de l'échange final ; au niveau du Théâtre-Direction (3), il organise les allers et venues des participants qui souhaitent que les acteurs interviennent sur certains points ; et si concernant le *Théâtre-Intervention* (4) cet animateur s'efface peu à peu, au *Théâtre-Participation* (5), il tend à devenir transparent !

Éléments essentiels de l'organisation sont les **chaises**. L'action se développe autour de ce simple mobilier. Les acteurs se positionnent debout derrière leur dossier (sur lesquels peuvent être fixés des tasseaux en carton présentant l'identité des personnages) mis en arc de cercle devant le public. Seul l'acteur(/ participant) présent derrière une chaise peut prendre la parole. Il la laisse ensuite lorsqu'il pense avoir fini son intervention. Ces chaises sont aussi un moyen pour "protéger" les participants et *faciliter leur intervention*. Elles offrent un rempart sécurisant et leur évite de jouer physiquement leurs personnages. Enfin, une chaise est laissée vide pour interpréter, éventuellement, un autre rôle (candide, ...).

Pour finir, les **textes** des dialogues peuvent être lus par les acteurs(/co-animateurs) car ceux-ci ne sont censés être ni des acteurs salariés de la Comédie Française, ni des Docteurs Es Crimes français en Afrique !



Réfléchissons avec Madou ...

## Repères sur l'histoire d'un génocide au Rwanda

ou Réécritures de l'histoire, implications et responsabilités européennes dans le génocide des Tutsi

(Tiré de la plaquette "Rwanda 1994-2004, Dix ans après le génocide, les victimes et les complices oubliés" éditée par Survie France)

### Un même peuple, une même langue ...

Il est coutume de dire qu'un peuples se fonde autour d'une langue commune, d'une culture commune, d'une religion commune, d'une société commune.

Or la population rencontrée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle dans l'actuelle région du Rwanda, par les colonisateurs allemands, partageaient ces réalités.

Un même peuple, les Banyarwanda (composé de trois groupes : environ 17 % de Tutsi, 81 % de Hutu et de 2 % de Twas) parlait une seule langue, Kinyarwanda et partageait d'identiques pratiques culturelles et cultuelles.

Et comme partout, la société était organisée. Si les uns étaient des éleveurs à vocation politique (les Tutsi), les autres étaient des cultivateurs à vocation agricole (les Hutu) ; et certains, enfin, étaient des forgerons à vocation de gestion matérielle (les Twas).

Néanmoins, ces colonisateurs allemands, plaquant sur la société rwandaise, des théories raciales communément admises en Europe à l'époque, estimèrent que si le Roi de ces populations et les chefs Tutsi étaient parvenus à un tel niveau d'organisation, cela ne pouvait s'expliquer que par

leur appartenance à une race supérieure, celle des Tutsi à peau blanche, des "nègres blancs", des "hamites" venue conquérir et soumettre la masse des paysans hutu.

Les colonisateurs européens, allemands puis belges s'appuyèrent sur les membres de cette aristocratie tutsi, qu'ils considéraient comme les seuls capables de gouverner.

Les Belges renforcèrent le pouvoir des Tutsi en remplaçant, pendant l'entre deux guerres, progressivement les chefs hutu par des chef tutsi. De plus, l'Eglise catholique avait pour tâche l'éducation des fils de chefs tutsi pour en faire des auxiliaires dévoués de l'administration coloniale.

Lorsqu'au sortir de la guerre, ces chefs tutsi prétendirent revendiquer l'indépendance de la colonie belge, Belgique et Eglise inversèrent leur préférence, cette fois en faveur des Hutu. L'élite hutu prit alors conscience de sa force et les premiers mouvements de violence partirent en 1959.

Après l'indépendance accordée par la Belgique, l'élite hutu, qui avait intériorisé la vision raciste du colonisateur, n'eut de cesse de désigner les Tutsi responsables de tous les maux de la société. Massacres et humiliations s'amplifièrent.

### Deux peuples, une seule haine ...

Si par le passé, les autorités allemandes et belges peuvent être considérées comme responsables de l'émergence de la haine entre Hutu et Tutsi, les autorités françaises peuvent, directement, être considérées comme complices du génocide des Tutsi en 1994.

Face aux exactions commises par la dictature hutu en place au Rwanda, les Tutsi ont fui vers les pays voisins. Là, ils ont constitué le Front Patriotique Rwandais. Progressivement et avec le ralliement des mécontents du régime, il est devenu puissant.

En 1990, il a lancé une offensive sur la capitale, Kigali, et menacé le régime.

Les Français sont alors intervenus et ont permis l'arrêt de la progression du F.P.R.

Puis, entre 1990 et 1993, ils ont formé les Forces Armées Rwandaises, faisant passer leurs effectifs de 5300 à près de 50 000 hommes ; organisé la livraison d'armes légères et de moyens de télécommunications très sophistiqués ; accueilli des cadres militaires dans des écoles en France ; envoyé nombre de conseillers militaires divers ; ...

En 1994, pendant le génocide, les autorités françaises ont manipulé l'information et ont soutenu le régime génocidaire auprès de l'O.N.U. en affirmant qu'il ne s'agissait pas d'un génocide, mais de massacres interethniques.



Fidèle (si, si !) reproduction de "trois petits singes" artisanaux sculptés en bois à Bamako, Mali. Venus de Chine, ces trois singes ont été introduits au Japon par un moine bouddhiste de la secte Tendai vers le VII<sup>ème</sup> siècle. Ils étaient, à l'origine, associés à la divinité Vadjra. Ils s'appellent Mizaru (l'aveugle), Kikazaru (le sourd) et Iwazaru (le muet). Et, plus précisément, leurs noms veulent dire "je ne dis pas le mal", "je ne vois pas le mal" et enfin "je n'entends pas le mal", car selon le principe de la secte originelle, si l'on respecte ces trois conditions, le mal nous épargnera. Doit-on assimiler ceci à une forme de résignation, voire de lâcheté ou sinon de non-assistance ?

### Bibliographie-Filmographie :

- BRAECKMAN Colette, "Rwanda, histoire d'un génocide", Fayard, 1994
- BRAECKMAN Colette, "Qui a armé le Rwanda ? Chronique d'une tragédie annoncée", Les dossiers du GRIP, 1994
- CHRETIEN Jean-Pierre, "L'Afrique des grands lacs : deux mille ans d'histoire", Aubier, 2000
- DES FORGES Alison, "Aucun témoin ne soit survivre. Le génocide au Rwanda, Kharthala", 1999
- GOUTEUX Jean-Paul, "La nuit rwandaise. L'implication de la France dans le dernier génocide du siècle", L'esprit frappeur, 2002
- De HEUSCH Luc, "Une république devenue folle. Rwanda 1894 - 1994", Belgique, 1996 (film)
- HUGHES Nick, Cent jours, Grande Bretagne, 2001 (film)
- LAINE Anne, Rwanda. Un cri d'un silence inouï, France, 2003 (film)



Orientons avec Madou ...

## Pièce de Théâtre Actif : "Le génocide rwandais"

### CONTEXTE :

... Rwanda, Avril 2004 : Matthieu sort de prison. Après 9 ans d'enfermement, il vient retrouver sa femme et ses quatre enfants, dans son village de GISHYITA, dans la province de KIBUYE. Ces amis lui rendent visite et ensemble ils vont fêter sa sortie au bar du village. Sur le chemin, Matthieu et ses compères traversent le marché où se croisent quotidiennement mais souvent dans l'indifférence populations hutu et tutsi depuis ce qu'ils appellent "les événements". Au détour d'un étal de légumes, Matthieu est interpellé par une femme. Il s'agit d'Odile l'une de ses anciennes victimes. A la fois terrorisée et enragée de voir Matthieu à deux pas d'elle, juste au bout de son étal, cette jeune mère laisse tomber sur Matthieu une pluie d'accusations : celle du meurtre de ses parents, celle de l'infirmité de sa tante, celle de la disparition de ses frères ... mais encore celle de son propre viol. Face à cela l'incompréhension semble se lire sur le visage de Matthieu jusqu'à l'évocation du viol. Ses compagnons prennent alors son parti : les cris fusent, les insultes volent, un attroupement se crée. Voyant ce regroupement, un missionnaire catholique français de la paroisse de GISHYITA, de passage sur le marché, intervient pour calmer la foule. Il y parvient à grande peine et propose ensuite à Matthieu et Odile de le suivre à l'église. Là, Michel, le missionnaire, les convie à s'asseoir et à entamer un échange constructif autour de leur conflit. Alertée par des villageois, Ingrid, une journaliste sud-africaine en reportage dans la province de Kibuye à l'occasion du triste dixième anniversaire du génocide rwandais, les rejoint. Elle est accompagnée par Théodore, adjoint au bourgmestre de GISHYITA, qui lui propose durant son séjour ses services d'interprète. La discussion débute alors ...

### PERSONNAGES \* :

#### Matthieu :

Agriculteur-éleveur hutu,  
36 ans, marié, quatre enfants  
Condamné retrospectivement à 9 ans (libéré à terme)

#### Odile :

Agricultrice tutsi et marchande de fruits et légumes,  
26 ans, séparée, deux enfants  
A perdu ses parents et d'autres membres de sa famille

#### Michel :

Missionnaire catholique français,  
41 ans, célibataire  
Arrivé en 1997 dans la paroisse de Gishyita

#### Ingrid :

Journaliste-reporter pour la presse écrite sud-africaine,  
47 ans, mariée, trois enfants  
Axée sur les politiques de réconciliation nationale en Afrique

#### Théodore :

Commerçant,  
39 ans, père de 7 enfants  
Adjoint au bourgmestre F.P.R. de Gishyita

\* à copier sur des petits tasseaux placés sur les chaises devant les acteurs

### ACTE 1/2 : Première partie commune de la pièce

**Odile** (en colère) : Comment oses-tu te promener ici, toi le criminel ... Assassin, assassin !

**Matthieu** : Eh doucement, doucement. C'est vrai que j'ai participé au "travail", j'ai utilisé la machette. Mais, j'ai avoué. Le tribunal populaire m'a condamné. J'ai payé. Maintenant, je peux à nouveau m'occuper de mes vaches et revivre normalement.

**Od.** : Revivre normalement ? Alors que tu n'as même pas été jugé pour mon viol et les meurtres de mon père, de ma mère, de mes deux frères. Tu nous as massacré, nous tes voisins, et tu n'as pas été jugé pour ça !

**Ma.** : J'ai fait le travail mais si on m'a libéré c'est parce que je suis bon et que Dieu m'a pardonné. Je peux recommencer à vivre dans le village.

**Michel** : Oui, le Seigneur est bon. Dieu sait que Matthieu a péché. Il lui a demandé pardon. Et s'il est aujourd'hui libre, c'est aussi parce que le Seigneur l'a entendu. Matthieu, notre Dieu de miséricorde t'a lavé de tes péchés. Tu dois maintenant prouver ta pureté aux gens du village.

**Théodore** : Car tu es avant tout un Rwandais. Tu dois montrer le chemin de la rédemption à tous les habitants du village. J'ai appris que tu as été exemplaire en prison. C'est bien, ton exemple doit montrer que les Hutu et les Tutsi d'autrefois peuvent vivre ensemble et vivre en paix.

**Ma.** : Oui, toutes ces femmes Tutsi qui venaient dans notre prison pour faire l'école aux prisonniers me l'ont montré. Elles m'ont aussi dit que l'ancien bourgmestre était méchant (silence : souvenirs). Je me souviens que j'ai débuté le "travail" le 09 avril 1994. Le bourgmestre nous a réunis devant l'église en présence du préfet de KIBUYE et des miliciens hutu, les Interahamwé. Là, tout semblait avoir bien été pensé et organisé : il a fait distribuer des machettes et de l'alcool, il a lu la liste des personnes à éliminer et nous a dit de nous tenir prêt. Parce que les Tutsi, les cafards, comme ils disaient, allaient sortir de l'église. Il fallait tous les éliminer. Alors, quand ils sont sortis, j'ai accompli le "travail". Et si on refusait, les Interahamwe risquaient de nous tuer.

**Od.** : Alors tu as préféré nous tuer, nous ... des femmes, des enfants, désarmés, sans défense. Espèce de lâche.

**Ma.** : Je n'avais pas le choix, les Interahamwe avaient des fusils et des grenades. Et c'était partout pareil, on se rendait pas trop compte. A Radio Mille Collines on entendait : "Tuez les Tutsi avant qu'il ne vous tuent".

**Od.** : C'est trop facile. Moi, j'étais à l'église ce jour-là. Et grâce à Dieu, j'ai échappée à la mort. Et aujourd'hui, je peux témoigner de cette horreur. NAYIGA, le prêtre Hutu nous avait accueilli dans son église. Il a dit qu'on ne pouvait plus rester là et nous a demandé de la quitter. Nous avons peur. Nous ne voulions pas sortir. Alors les Interahamwe sont rentrés dans l'église et ont commencé à massacrer les gens. Nous sommes alors sortis en courant. Et là, toi et tous tes amis, vous nous attendiez avec vos machettes. Seules quelques-unes, comme moi, s'en sont sorties ... après avoir été violées, et c'est toi, Matthieu, c'est toi qui m'a violée (silence de Matthieu, qui baisse encore plus la tête).

**Mi.** : On m'a dit que le prêtre avait été menacé par ces miliciens.

**Od.** : Non, c'est faux, j'ai tout vu. Le père n'a jamais été menacé, non !

**Mi.** : Ecoute Odile, c'est sûr qu'il a été menacé, puisqu'ils l'ont tué. Il a été enterré avec des corps de Tutsi dans une fosse commune.

**Ingrid** : Si je puis me permettre d'intervenir. Je m'appelle Ingrid. Je suis journaliste pour un quotidien de mon pays, l'Afrique du Sud. En fait, le père NAYIGA est chez nous, à Pretoria. Et c'est la raison qui m'a conduite au Rwanda. En effet, on m'a demandé de faire un reportage sur les prêtres rwandais qui ont fui ou sont partis en Afrique du Sud. J'ai donc rencontré le père NAYIGA qui m'a raconté son histoire. Il m'a dit être un Hutu modéré qui a fui les persécutions. Comme d'autres, il a essayé de protéger ses fidèles et a sauvé beaucoup de Tutsi. Mais il a du se résoudre à quitter le pays car sa vie était menacée par les extrémistes hutu qui ne faisaient pas de différence entre Hutu modérés et Tutsi. Il a été sauvé en juillet 1994 par les soldats français, lors de l'opération Turquoise. Puis, il a été affecté à une autre paroisse, à Pretoria.

**Th.** : Moi, je les ai combattus ces soldats français. R.F.I., Radio France Internationale, disait qu'ils étaient venus arrêter les massacres, mais en fait, ils étaient plutôt là pour tout faire afin de protéger les criminels Hutu.

**Od.** : J'en étais sûre, je savais que le père NAYIGA n'était pas mort !

**Mi.** : C'est incroyable. Mais il ne faut pas oublier les nombreux prêtres et tous les nombreux Hutus modérés qui ont payé de leur vie l'aide qu'ils ont apporté à certains Tutsi.

**Od.** : Oui, peut être ailleurs, mais à GISHYITA personne ne nous a aidé.

**ACTE 2A/2 : Implication française dans le génocide****ACTE 2B/2 : Difficulté de la réconciliation nationale**

**Ma.** : Nous, les Hutu avons été sauvés par les Français. En juillet 1994, des amis et moi, on fuyait devant l'avancée du F.P.R., parce qu'on avait peur qu'ils nous tuent à cause du "travail" qu'on avait fait. On s'est réfugiés dans la Z.H.S., la Zone Humanitaire Sûre, couverte par les militaires français. On était heureux : certains criaient "Vive Mitterrand, vivent les Hutu Blancs". Dans cette zone, les massacres de Tutsi continuaient. Mais, dans le camp, on a bien été soigné et nous avons eu la chance d'échapper au choléra. C'est seulement ensuite, lorsque les forces de l'O.N.U. ont remplacé les Français, qu'on a été poursuivis et emprisonnés pour nos crimes.

**Mi.** : C'est vrai qu'à cette période les camps de réfugiés étaient touchés par une vaste épidémie de choléra. C'est ce qui a permis à l'opinion publique internationale et en particulier française de s'intéresser au Rwanda.

**In.** : Au contraire, ça a été, pour les Français, un moyen de détourner l'attention de cette communauté internationale du scandale du génocide. Il n'y avait plus ni bourreau, ni assassin. Tout le monde était devenu victime du choléra. Cette manipulation de l'information par les militaires était reprise dans les média français, comme dans les quotidiens "le Monde" ou "Libération".

**Th.** : Ce n'est pas la seule désinformation qu'ait connue le Rwanda. Tu l'as dit, Ingrid. Au tout début, voici un siècle, ce sont des Blancs, les Belges, qui nous ont montés les uns contre les autres, qui nous ont mis dans la tête que Hutu et Tutsi étaient deux peuples différents, deux ethnies opposées. Ils ont alors soutenu les Tutsi, en en faisant une élite. Puis, en 1959, parce que les Tutsi ne les écoutaient plus, ces Belges et l'Eglise ont décidé d'appuyer les Hutu. Enfin au pouvoir, des Hutu ont commencé à massacrer leurs premiers Tutsi. Ces Tutsi de l'ancienne élite qui avait été dure avec eux. Régulièrement, les massacres reprenaient mais les Belges ont fini par quitter le pays en 1990 sous la pression de leur population informée. Et ce sont les Français qui ont repris la collaboration avec la dictature hutu en place.

**Od.** : Et qui était là pour le dire à Radio Mille Collines qui disait que nous, les Tutsi, n'étions pas originaires du Rwanda, que nous étions des envahisseurs, des cafards-guerriers ?

**In.** : Mais, tu sais Odile, même dans les journaux français, on écrivait que le problème du Rwanda, c'était l'histoire de deux ethnies qui s'opposaient depuis toujours ; que c'était un nouveau massacre interethnique. Le ministre des Affaires Etrangères français (Mr Alain JUPPE) disait par exemple : "*Comment accepter que le F.P.R., s'il remporte la guerre, puisse imposer sa volonté à 80 % de la population*". On ne laissait pas dire dans ces journaux français qu'il s'agissait d'un génocide ... car un génocide ça n'arrive pas tout seul. Et celui-ci a fait l'objet de diverses complexités soit par intérêt, soit par ignorance. La preuve ? Voici deux ans, le premier ministre belge est venu à Kigali pour demander pardon aux Rwandais, au nom de son pays et de son peuple.

**Mi.** : Tout comme l'avait fait l'O.N.U. en 1999 !

**Th.** : Mais pas les Français ! C'est peut-être parce qu'ils ont beaucoup à se faire pardonner : ils ont ainsi créé l'armée rwandaise en partant pratiquement de zéro et l'ont fait passer de 5300 hommes à près de 50 000 entre 1990 et 1993 ; ils ont formé les hauts militaires génocidaires en France (à plusieurs reprises) ; ils ont financé l'envoi d'armes et de machettes les années et les mois précédents le génocide ; ils ont accueilli et conseillé à Paris, pendant les premières semaines des massacres, d'importantes personnalités politiques rwandaises ; au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., ils ont voté pour la réduction du nombre de casques bleus présents au Rwanda et se sont opposés au qualificatif de "génocide" lui préférant celui de massacres interethniques ; ...

**Ma.** : En détention, j'ai croisé beaucoup de militaires formés par les Français. Certains ont dit que des soldats français avaient assisté à des massacres.

**Od.** : Aujourd'hui, je n'ai plus confiance dans les militaires français. Nous les avions appelés à l'aide avant que les Interahamwe ne commencent les massacres. Et ils nous avaient expliqué que leur mission étaient seulement de rapatrier les Blancs. Eux aussi, il faudrait les juger !

**In.** : Ca n'arrivera jamais. Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, qui siège en Tanzanie, a été mis en place juste pour juger les crimes de 1994.

**Mi.** : Mais pourquoi ? Des massacres ont eu lieu avant. Le génocide s'est construit dans les années qui ont précédé. Selon vos propos, il semble que les autorités de mon pays, la France, y ont joué un rôle important. Alors ?

**Th.** : C'est bien pour cela que l'actuel gouvernement rwandais a voté contre le T.P.I.R. parce qu'il ne pourra condamner que les exécutants ou quelques responsables rwandais. Il faut savoir aussi que la France coopère avec retard avec le T.P.I.R. ; elle rechigne à verser ses cotisations ; elle envoie des pièces à conviction en mauvais état ; elle interdit à ses militaires de s'y présenter ; elle exerce de fortes pressions à différents niveaux ; ...

**In.** : Ce n'est pas le T.P.I.R. qui jugera la France, ce sont les Français. Une commission d'enquête citoyenne a été organisée par plusieurs associations françaises en mars 2004. Ceci en réponse à la Mission Parlementaire d'information sur le Rwanda créée en mars 1998 qui avait conclu à l'absence d'une quelconque responsabilité de la France dans ce génocide. La Commission d'Enquête Citoyenne, elle, a conclu sur le contraire. Toutefois, je ne pense pas qu'il s'agisse là du premier pas sur un trop long chemin du pardon.

**Th.** : En août 1994, en tout cas, il n'y avait plus de prêtres dans la paroisse et seulement trois survivants parmi les Tutsi. C'est ce qu'on a découvert, moi et mes camarades soldats du F.P.R., Tutsi pour la plupart mais aussi Hutu opposés au régime en place. J'étais tout de même un peu heureux de revenir dans mon village natal. Je l'avais quitté pour l'Ouganda à cause des pogromes de 1973. Ensuite, des Tutsi cachés dans la brousse sont revenus. Peu après, des Hutu qui avaient eu peur de notre arrivée ont rejoint aux aussi le village. Ils voulaient qu'on ne leur voulait pas de mal. Et plus tard encore, des réfugiés d'Ouganda, de Tanzanie, ... sont revenus après des années d'absence.

**Mi.** : Eh bien, maintenant que le village est reconstitué par le retour de tous ses habitants, il faut réapprendre à vivre ensemble et à pardonner.

**Od.** : Moi, je veux bien pardonner, mais personne ne m'a demandé pardon. Dans le village, tout le monde évite d'en parler. On croit que le temps va effacer tout ça. Moi, je n'y crois pas. Et c'est pour cela que je suis ici. Je veux qu'on s'explique, qu'on dise ce que l'on a sur le cœur. Mais, si on a fait quelque chose de mal, qu'on le reconnaisse et qu'on soit jugé.

**Mi.** : Mais Matthieu a déjà reconnu et a été jugé dans le tribunal populaire.

**Od.** : Non, il n'a été jugé ni pour avoir tué les membres de ma famille, ni pour m'avoir violée parce que je n'ai pas pu trouver les cinq témoins nécessaires pour sa mise en accusation devant un tribunal populaire. Eh oui, comment trouver des témoins quand tout le monde a été massacré ?

**Th.** : C'est vrai Odile, Matthieu a été jugé pour des crimes commis dans un autre village. Mais au moins, lui a été jugé et condamné. Dis-toi que beaucoup ne le seront pas. On suppose qu'un tiers de la population de notre Rwanda est coupable de crimes commis en 1994. Mais, qui sera jugé pour les crimes commis avant, comme celui de mon père assassiné en 1973 ? Personne !

**Ma.** : Oui, j'ai commis d'autres crimes en 1994. Je les regrette. Mon séjour en prison a été dur. Mais, là-bas, j'ai compris que j'étais un criminel. J'ai eu honte de porter l'uniforme rose que tous les détenus portaient. Mais tout le monde n'a pas compris comme moi. La haine contre les Tutsi continuait chez beaucoup de prisonniers dans leurs discussions, dans leurs plaisanteries, dans les paroles qu'ils chantaient, dans les visites qu'ils recevaient ... Quand je suis rentré au village, j'ai même été accueilli en héros par mes amis et ma famille pour le travail que j'avais eu le malheur de faire. Et puis, je peux t'avouer encore : mes voisins ont par exemple appelé mes deux derniers vœux par le nom de tes parents.

**Od.** : Ca me blesse, c'est vrai, mais ce qui me blesse encore plus, c'est de l'entendre employer le mot "Travail" pour les massacres que tu as réalisés. Comment pouvez-vous utiliser ces mots ? Même moi, à présent quand je me rends au marché, je pense que, voici dix ans, des gens comme toi se rendaient aussi au travail mais que celui-ci consistait à tuer d'autres Rwandais.

**Ma.** : Je suis désolé, Odile. Dis-toi encore une fois, que, moi j'ai compris le mal que j'ai fait, que je le regrette. Mais de plus en plus de Hutu changent l'histoire, certains disent que le génocide n'a pas existé, d'autres que les génocidaires sont les cafards Tutsi ... (coupé par Odile)

**Od.** : Et pourquoi nous appellent-ils les cafards ?

**Th.** : En fait Odile, l'utilisation de ces mots par les génocidaires consiste à banaliser les massacres qu'ils commettaient. Ils devaient croire qu'ils allaient au travail massacrer comme toi tu vas au travail, vendre des légumes. D'autre part, s'ils arrivaient à vous considérer comme des cafards, ces sales petits insectes, il était de leur devoir de débarrasser le Rwanda de votre présence. Sais-tu qu'une opération avait été lancée en 1993 et qu'elle portait le nom d'"opération insecticide", un capitaine français Paul Barril avait été engagé par l'ancien ministre de la défense pour l'encadrer ?

**In.** : Il a fallu plusieurs dizaines d'années aux colonisateurs belges pour vous monter les uns contre les autres, Hutu contre Tutsi. Il faudra de nombreuses années d'efforts pour que cette haine, cette peur disparaisse. Est-il possible d'envoyer tous les acteurs des massacres en prison ? Sûrement pas, car trop de Rwandais sont impliqués, un tiers de la population devrait alors être derrière des barreaux et la haine poursuivrait son chemin. En Afrique du Sud, on a décidé, en quelque sorte, de faire table rase du passé et de développer l'idée de réconciliation nationale. Ca avance ... et encore, chez nous, deux peuples de couleurs et de cultures différentes, s'affrontaient. Alors qu'ici, vous, Hutu et Tutsi, faites partie d'un même peuple, parlez la même langue, priez le même Dieu.

**Mi.** : En Afrique du Sud, vous n'avez pas connu une telle catastrophe. Ici, on fait face à une population traumatisée. Savez-vous que cinq enfants rwandais sur six ont assisté à un viol ? Beaucoup de travail psychologique est à mener par des médecins, des associations, ...

**Th.** : Oui, mais pour que la réconciliation nationale avance au Rwanda, il faut que la reconstruction nationale avance aussi. Le Rwanda est un pays dévasté et, dix ans après le génocide, il a bien du mal à s'en sortir. Ainsi, le F.P.R. a réinstauré la paix civile ; supprimé la peine de mort ; libéralisé la presse ; accédé au multipartisme ; ... mais seuls 5 % des Rwandais victimes du génocide ont accès aux soins et seules 3 % de leurs maisons détruites ont été reconstruites.